

FOMPERRON

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- De magnifiques points de vue ;
 - Le site et de Fomperron ;
- Le site de la "Fontaine Pérenne" à Fomperron ;
 - Le "Lavoir de Suzon" au Marchais ;
- Des barrières caractéristiques de Gâtine ;
- De nombreuses espèces animales et végétales ;
 - Une magnifique voûte de noisetiers.

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- éviter de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
 - maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage



Continuez



Changez de direction



Mauvaise direction



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

110679 balisage imprimé - Maille - 05 49 79 03 88

FOMPERRON



De la Fontaine Pérenne au lavoir de Suzon

L'eau, le bocage et les bois sont les trois maîtres mots de cette randonnée. Les chemins, sans réelles difficultés, offrent la découverte de ces milieux où le calcaire remplace le granit dans le patrimoine bâti.

Accès : Fomperron par la D58,
15 km nord-est de St Maixent l'Ecole

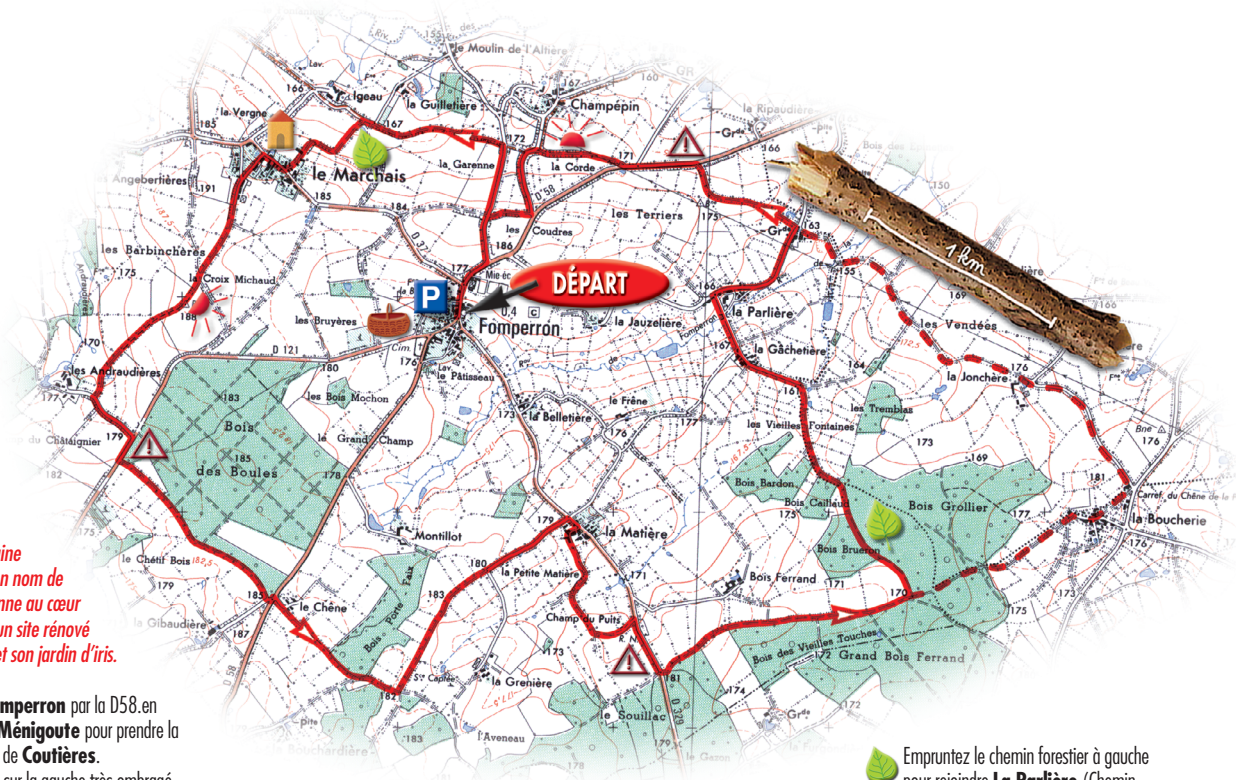
Départ : Fontaine du Centre Bourg de Fomperron

Distance : 14 km

Durée : 3 h 45

Balisage : jaune


Rando pédestre
en Deux-Sèvres



Fomperron, du latin "Fond Perennis" (fontaine éternelle) tire son nom de la fontaine pérenne au cœur du village dans un site rénové avec son lavoir et son jardin d'iris.

 On quitte **Fomperron** par la D58 en direction de **Ménigoute** pour prendre la route communale de **Coutières**.

Puis le 2^e chemin sur la gauche très ombragé par une voûte "noisetière". Au bout de ce dernier prendre à gauche le chemin de la

 Cueilte où se mêleaffleurement granitique et végétation abondante pour rejoindre le village du **Marchais**.

Le village du Marchais hébergeait au XVI^e siècle des commerçants aisés : bouchers, chirurgiens, apothicaires. Vous y remarquerez les maisons de style aux pierres d'angles calcaires à la place du granit, en particulier l'ancienne forge et l'ancien relais de diligence (le portail bleu). Par ailleurs, allez jeter un coup d'œil au site rénové du "lavoir de Suzon", où l'on raconte la vie des lavandières, ainsi qu'à sa fontaine gallo-romaine rénovée et à sa mare pédagogique.

Prendre la rue du logis et le chemin (logis du nom de la ferme du 16^e S., résidence d'un régisseur de l'Abbaye des Châteliers) face au

 lavoir pour rejoindre **Les Andraudières**.

*En chemin, au carrefour de la **Croix Michaud**, prenez le temps de faire sur ce petit de vue une petite lecture de paysage.*

*De là vous observez des prairies fermées par des haies basses jalonnées d'arbres de haut jets avec en ligne d'horizon les **Bois des Boules** et de **St Girault**.*

Prendre à gauche pour rejoindre la D121.
Prendre à droite et ensuite à gauche et longer le **Bois des Boules**. Traverser la D58 et rejoindre le **Chêne**.



Par deux fois à gauche dans un paysage de haies basses et sur un chemin bien empierré et vous vous dirigerez vers **La Matière**.

Prendre 2 fois à droite et empruntez un petit chemin. Après avoir franchi les barrières (que vous refermerez), vous vous dirigerez, sans vous écarter, du chemin vers le village du **Champs du Puits**.






Suivre, à droite, la D329 pour rejoindre le **Bois Ferrand**.

Ce bois où vous pourrez surprendre des chevreuils, appartenait au XVII^e siècle à Jean du Moutier. Ce dernier vivait

chichement en son château de Bois Ferrand et s'était fait chef de bande. Il volait, rançonnait, assassinait et partout répandant l'effroi. Cette activité fut stoppée par le lieutenant du gouverneur de Parthenay. Chaigneau, qui arrêta Sieur Moutier le 19 avril 1617. Dès le lendemain, Chaigneau alerta les habitants qui travaillèrent avec tant d'ardeur à la démolition du château, où s'était perpétrés tant de méfaits, que dix jours plus tard, il ne restait pas de pierre. Il ne subsiste que le corps de bâtiment principal (avec une cheminée du 16^e S.) et des restes de douves.

Variante (à emprunter en période estivale sèche) Rejoindre la Boucherie. Cet ancien village de bouchers présente un habitat où le calcaire remplace le granit. Prendre Le petit chemin à l'intérieur de ce village continuez à gauche. De là, vous rejoignez par un chemin très ombragé le bouillonnant ruisseau de La Parlière en passant par La Jonchère.

 Empruntez le chemin forestier à gauche pour rejoindre **La Parlière** (Chemin humide) et la **Grande Grivière**.
 Prendre à gauche et rejoindre la D58 que vous longerez puis bifurquerez sur un nouveau chemin sur la droite après la routes des **Bonhommes**.

 Sur ce parcours, différents points de vue vous permettent de réaliser une lecture de paysage sur la vallée du ruisseau des **Trois Moulins** et le **Terrier du Fouilloux**, point culminant des **Deux-Sèvres** avec ses 272m d'altitude.

Rejoindre la route de Coutières et se diriger sur la gauche puis à droite vers le bourg de **Fomperron**.

 Patrimoine bâti	 Point de vue
 Aire de pique-nique	 Patrimoine naturel
 Traversée de route	